

Il est temps de faire confiance à Jean-Claude Mermoud

EDITORIAL

Michel Pont

Publié le 11 mars 2006

Jean-Claude Mermoud a été impitoyablement attaqué depuis qu'il a repris le dossier de l'asile des mains de Pierre Chiffelle. D'abord et surtout parce qu'il est UDC et qu'à ce titre il symbolise le diable aux yeux des défenseurs les plus déterminés des requérants déboutés. Plus le temps passe et plus cette réputation se révèle fautive et injustifiée. Voilà un magistrat déterminé, qui, sans effets de manches, est en train de redonner aux Vaudois une certaine crédibilité dans le dossier douloureux de l'asile. Il est frappant de constater à quel point Jean-Claude Mermoud a tenu la même ligne durant tous ces mois. Pas de régularisation collective, discussion sur les cas difficiles, mais fermeté envers les personnes coupables de délits, enfin respect des prérogatives légales de la Confédération, seule manière pour le canton d'être pris au sérieux à Berne.

Cette ligne cohérente permet au canton d'espérer sortir la tête de l'eau et de passer à autre chose. Encore faut-il que les défenseurs les plus zélés de la cause des «523» acceptent le compromis qui se dessine et ne se lancent pas dans une nouvelle surenchère. Qu'ils cessent notamment de proclamer «qu'un renvoi est un renvoi de trop», car il y a des cas qui sont indéfendables. Le dire n'est pas céder à une quelconque xénophobie, mais admettre la réalité. Ni intransigeance absolue, ni angélisme naïf.

Le canton a désormais une belle carte à jouer. Il marquera le point à condition que le Grand Conseil se tienne tranquille, qu'il n'ajoute pas une couche supplémentaire de complexité à un dossier déjà suffisamment difficile. A cet égard, les menaces des socialistes de précipiter les choses et de revenir à la charge avec le décret Melly ne sont pas de bon augure. Il vaut mieux, en espérant qu'il avance uni, laisser agir le Conseil d'Etat dont la délégation en charge du dossier comporte dans ses rangs Anne-Catherine Lyon, connue pour sa modération. Elle peut convaincre ses troupes d'accepter l'accord qui se dessine.